

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

BURKINA FASO

-----  
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le 22 MAI 2023

N° 23-00579 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de trente (30) élèves Maîtres des Activités Physiques et Sportives/Hommes, session 2022, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est:

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
5°	KOAMA MATHIAS	2213_1116_5926_0982	B13419220	31/12/93

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

**Défaillant**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
4°	ILBOUDO WENDMANEGDA JUDICAEL	2610 1698 4183 5012	B8605397	17/12/96

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Institut des Sciences du Sport et du Développement Humain (ISSDH), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat

